

Image not found or type unknown



Remboursement transport entretien d'embauche

Par **lef_flo**, le **29/12/2012** à **12:00**

Bonjour,

J'ai participé à des procédures de recrutement de plusieurs administrations publiques situées loin de mon domicile. J'ai engagé les frais de déplacement (train AR). mon futur employeur potentiel était au courant de mon éloignement géographique (Adresse inscrite sur le CV, contact tel etc.).

Puis-je lui demander de participer aux frais (que l'entretien ai été concluant ou non) ?

Merci, FL

Par **DSO**, le **29/12/2012** à **17:21**

Bonjour,

Demander n'est pas obtenir, et je pense que vous perdriez votre temps à réclamer.

Cordialement,
DSO

Par **micani**, le **09/04/2013** à **16:52**

Bonjour,

Comment une Société leader dans la sonorisation passant par une officine de recrutement nationale peut elle imposer a un demandeur d'emploi de traverser sous 48 heures la France et ne pas participer aux frais de déplacement et de découvrir en lisant mon CV que j'ai 61 ans.

Malgré la prise en charge de 50% de l'avion Strasbourg Toulouse, il reste a ma charge 210 €.

Ces pratiques manquent de civisme et de la plus élémentaire correction.

Profiter de la situation économique pour valider un tel comportement est consternant

Micani